



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chers contribuables et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du Rapport financier 2022, ainsi que le rapport de l'auditeur. Les états financiers 2022 de la municipalité du Canton de Wentworth ont été audités par les auditeurs externes de la firme Amyot Gélinas, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

REVENUS	3 193 275 \$
DÉPENSES	2 994 948 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	246 633 \$

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2022 nous indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 246 633\$. Des investissements et l'entretien dans divers infrastructures municipales a été réalisé pour l'année 2022.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité possède un excédent non affecté de 549 018 \$, lequel inclut l'excédent de fonctionnements de l'exercice 2022.

<u>TRAITEMENT DES ÉLUS</u>	<u>Rémunération 2022</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Rémunération annuelle du maire	21 000 \$	10 500 \$
Rémunération annuelle des conseillers (6)	42 000 \$	21 000 \$
Rémunération annuelle du maire MRC d'Argenteuil	9 120 \$	4 560 \$

RAPPORT DU MAIRE

Avec le dépôt du Rapport financier de 2022, la Municipalité est bien positionnée pour réaliser les différents projets prévus pour 2023. La Municipalité continuera d'investir dans l'amélioration du réseau routier local, d'investir dans les projets pour l'aménagement des parcs municipaux et la protection de notre environnement.

Déposé à la session ordinaire du Conseil du 5 juin 2023.

Jason Morrison,
Maire